

M. Georges ROBIN
Directeur Région Bretagne Pays de
la Loire
European Homes
1 rue Guglielmo Marconi
44800 SAINT-HERBLAIN

Angers, le 23 décembre 2021

Objet : aménagements récents du lotissement « le domaine de Rochebrune »

Monsieur le directeur,

Par notre courrier du 5 novembre 2021, nous vous faisons part de notre préoccupation quant aux travaux d'aménagement et de construction du lotissement « Domaine de Rochebrune » à Bouchemaine, en particulier s'agissant de la destruction d'une des deux zones humides dont la préservation vous est imposée par les autorisations administratives dont vous bénéficiez.

Nous vous demandons un entretien sur le site afin de discuter avec vous de ces modalités d'aménagement.

Par votre courrier en réponse, vous nous proposez de nous recevoir au siège de votre direction régionale, dans le département voisin de la Loire-Atlantique. Or c'est bien sur le site même du projet qu'une telle rencontre présente un intérêt, l'examen des modalités d'aménagement effectivement retenues ne pouvant être pertinent que sur place.

Nous ne pouvons ainsi que relever que vous refusez jusqu'à présent de faire droit à notre demande et renouveler notre demande d'une rencontre sur site.

De plus, et alors que votre courrier en réponse reste muet quant au sort réservé aux zones humides du site, nous observons que la seconde zone humide dont la préservation vous était imposée a été décapée et remodelée dans le courant du mois de novembre 2021. Nous sommes ainsi plus que jamais préoccupés de la prise en compte des enjeux environnementaux du site et interrogatifs quant à vos méthodes.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations sincères.

Florence Denier-Pasquier
Co-présidente de la Sauvegarde de l'Anjou

